

L'objectif a été clairement défini par les participants à l'atelier dit de lancement du processus de formalisation d'une stratégie nationale pour le développement du secteur des produits forestiers non ligneux, qui a clos ses travaux hier à Libreville.

Par Louis-Philippe
MBANDINGA

L'atelier de lancement du processus de formalisation d'une stratégie nationale pour le développement du secteur des produits forestiers qui s'était ouvert lundi dernier à Libreville, à l'initiative du ministère des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement durable, a clos ses travaux hier en début de soirée, au moment où nous mettions sous presse. Nul doute que d'importantes recommandations ont été prises pour une gestion durable des produits forestiers non ligneux. Déjà, à l'ouverture, le ministre des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement durable, Mar-

tin Mabala, avait indiqué que ces assises s'inscrivaient dans le cadre du projet "Renforcement de la sécurité alimentaire à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux en Afrique centrale". Il avait également souligné que l'atelier visait à doter le Gabon d'une véritable politique de valorisation et de gestion durable des produits forestiers non ligneux, en vue de mieux organiser un secteur où domine l'informel et dont les retombées économiques ne profitent pas à l'Etat.

Pour sa part, le représentant résidant de l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Jean Claude Nguingiri, l'Officier Forêts FAO pour l'Afrique centrale, a évoqué,



Une vue des officiels (de gauche à droite), JC Nguingiri, M. Mabala, R. Ndong Sima et Raphaël Ngazoué



Une vue des participants

lui, l'importance des richesses des forêts gabonaises (3/4 du territoire national), qui font aujourd'hui l'objet de valorisations diverses. Mais il n'a pas manqué de souligner que depuis 1960, seuls les bois d'œuvre ont jusque-là bénéficié de politiques de valorisation. Il estime que l'actuelle dynamique qui tend à la valorisation des produits forestiers est l'effet induit d'un contexte international marqué par des préoccupations environnementales. Or, nombreuses sont les populations gabonaises et partant du Bassin du Congo, dont l'alimentation et les revenus reposent sur l'exploitation de la faune et de la flore forestière, sans que ces activités ne soient encadrées.

Il faut relever que lors d'une session extraordinaire du conseil des ministres de la commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) tenue en octobre dernier à Brazzaville au Congo, la mission chargée de rechercher les fonds et l'expertise nécessaire pour accompagner le processus de gestion durable des produits forestiers non ligneux, est parvenue à collecter les ressources financières auprès de l'Union européenne et de l'Allemagne en particulier pour le financement de ce projet sur les produits forestiers non ligneux. A travers ce projet, c'est un des piliers du projet de société du président de la République Ali Bongo Ondimba qui trouve un début de réalisation, estime-t-on.